



Cycle " REHABILITATION
DES TISSUS URBAINS "



Revitaliser les centres-bourgs : habitat, commerces et cadre de vie



25 avril 2018,
Mont-de-Marsan



Cycle " REHABILITATION
DES TISSUS URBAINS "

Revitaliser
les centres-bourgs :
habitat, commerces
et cadre de vie



25 avril 2018,
Mont-de-Marsan

Accueil

Odile LAFITTE,

*Vice-présidente du CD40,
Présidente du CAUE40*



Cycle " REHABILITATION
DES TISSUS URBAINS "

Revitaliser
les centres-bourgs :
habitat, commerces
et cadre de vie



25 avril 2018,
Mont-de-Marsan

Introduction

Philippe LARRAZET,

directeur du CAUE des Landes



Cycle " REHABILITATION
DES TISSUS URBAINS "

Revitaliser
les centres-bourgs :
habitat, commerces
et cadre de vie



25 avril 2018,
Mont-de-Marsan

Rappel (*conclusions de la journée du 15 décembre 2016*)

La revitalisation des « bourgs-centres » et centres-bourgs, **doit être une priorité** ;

car enjeu de :

- **maintien du maillage des pôles de service**, qui irriguent les territoires ;
- **préservation et de mise en valeur du patrimoine** urbain et architectural ;
- **maîtrise de :**
 - ✓ **la consommation des espaces** agricoles et forestiers,
 - ✓ **des coûts d'exploitation des services urbains.**



Cycle " REHABILITATION
DES TISSUS URBAINS "

Revitaliser
les centres-bourgs :
habitat, commerces
et cadre de vie



25 avril 2018,
Mont-de-Marsan

Pour y parvenir, **réorienter notre modèle de développement urbain** pour privilégier les tissus urbains existants :

- **reconquête du parc immobilier vacant,**
- **reconversion des espaces en friche,**
- **meilleure utilisation du foncier** déjà desservi,

avant d'envisager de nouvelles extensions urbaines (cf. docs d'urbanisme).



Cycle " REHABILITATION
DES TISSUS URBAINS "

Revitaliser
les centres-bourgs :
habitat, commerces
et cadre de vie



25 avril 2018,
Mont-de-Marsan

Une démarche de revitalisation d'un centre-bourg doit reposer sur :

- **un bon diagnostic** (quelles causes de sa situation actuelle ?) ;
- **une action cohérente à l'échelle du « bassin de vie »**, pour : éviter des actions concurrentes au sein d'un même territoire, développer le territoire (attractivité/accueil) ;
- **l'attractivité des centres-bourgs** ; ce qui implique :
 - ✓ des logements adaptés et agréables,
 - ✓ des espaces publics conviviaux,
 - ✓ un accès facilité aux commerces et services,
 - ✓ de bonnes conditions de déplacement (plan de circulation/stationnement, circulations douces) ;
- **une coordination des moyens** réglementaires, financiers, opérationnels.



Cycle " REHABILITATION
DES TISSUS URBAINS "

Revitaliser
les centres-bourgs :
habitat, commerces
et cadre de vie



25 avril 2018,
Mont-de-Marsan

En résumé, la revitalisation des centres-bourgs

- doit s'inscrire dans **une stratégie globale de développement territorial** ;
- nécessite à la fois :
 - ✓ **une volonté politique forte et partagée** (commune/intercommunalité),
 - ✓ **des moyens techniques et financiers,**
 - ✓ **du temps.**